

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

COMMUNIQUE N° 33A  
Le 15 octobre 1965

POUR PUBLICATION  
IMMEDIATE

Bureau de presse  
750, Troisième Avenue, New York  
YUkon 6-5740

Le premier ministre du Canada, Monsieur Lester B. Pearson, vient de faire savoir au premier ministre de la Rhodésie, Monsieur Ian Smith, que le Canada refusera, de concert avec d'autres membres du Commonwealth, de reconnaître une déclaration unilatérale d'indépendance de la part de la Rhodésie. Le premier ministre a en outre déclaré que le Canada se verra obligé de prendre, conjointement avec ses partenaires du Commonwealth, certaines mesures pratiques qu'entraînerait inévitablement une déclaration unilatérale d'indépendance. Le message de Monsieur Pearson a été remis hier à Monsieur Smith, à Salisbury. En voici le texte:

"Je suis naturellement très déçu d'apprendre l'arrêt des discussions que vous poursuiviez avec le gouvernement britannique, dénouement qui intéresse nécessairement et à juste titre le Commonwealth. Je vous exhorte encore, vous et vos collègues, à réfléchir attentivement aux très graves conséquences que pourraient occasionner une déclaration unilatérale d'indépendance.

Les chefs des gouvernements du Commonwealth ont affirmé, à deux reprises, leur opposition irrévocable à toute déclaration unilatérale d'indépendance de la part de la Rhodésie, qui d'après eux, constituerait une mesure illégale. Je partage sincèrement les vues exprimées par d'autres chefs du Commonwealth selon lesquels l'indépendance de la Rhodésie ne doit être reconnue que si elle repose sur le principe du gouvernement par la majorité. Une autre voie entraînera nécessairement des conséquences fâcheuses pour votre pays. Vous devez savoir que le Canada refusera, de concert avec les autres membres du Commonwealth, de reconnaître une déclaration unilatérale d'indépendance et, dans l'éventualité d'une telle déclaration, participera à certaines mesures pratiques qui y feront inévitablement suite.

Si une déclaration unilatérale d'indépendance n'intervient pas, le Canada continuera, bien entendu, à faire tout en son possible pour faciliter la recherche d'une solution satisfaisante des problèmes auxquels votre pays doit faire face."

MEMORANDUM FOR THE DIRECTOR

DATE: 10/15/54

TO: SAC, NEW YORK

Re: [Illegible text]

1. [Illegible text]

2. [Illegible text]

3. [Illegible text]